

LE TEST DU NUCLEAIRE

Quel est le point commun entre les banques et les centrales nucléaires européennes ? Les unes comme les autres sont, ou seront, soumises à des tests de résistance. Les premières parce que le tsunami financier de 2009 produit toujours des répliques – la dernière en date fait actuellement trembler le Portugal – les secondes parce que la catastrophe japonaise est venue tragiquement rappeler à nos dirigeants l'ampleur du risque nucléaire.

Ainsi, les 27 Chefs d'Etat et de gouvernement, réunis jeudi et vendredi derniers à Bruxelles pour le Conseil européen de Printemps, ont-ils décidé de « vérifier la sûreté de toutes les installations nucléaires de l'Union européenne, sur la base d'une évaluation globale et transparente des risques et de la sûreté ». Simulations de tsunamis, de tremblements de terre, de coupures d'électricité ou d'attaques terroristes : les modalités vont être définies par la Commission en concertation avec les experts nationaux d'ici le mois de juin. Les tests seraient menés à l'automne et les résultats rendus publics avant la fin de l'année. La France (qui possède à elle seule plus du tiers des installations nucléaires de l'Union européenne), l'Allemagne et l'Espagne ont d'ores et déjà annoncé que toute centrale ayant un résultat négatif serait fermée !

Même si cette décision semble frappée au coin du bon sens, elle nous permet de mesurer le « plus » apporté par la dimension européenne en termes de réactivité et d'action coordonnée. En effet, sans l'Union, quel poids auraient eu les choix des Etats isolés ?

Reste à savoir qui effectuera les tests... la question n'est pas encore tranchée mais la crédibilité des résultats en dépend !

Car s'il y a bien urgence à rassurer les opinions publiques, c'est aussi la détermination politique de nos dirigeants qui, au-delà des banques et des centrales nucléaires, est soumise à l'épreuve des tests !

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne